

INFORMATION

Déclaration individuelle relative aux opérations des personnes
mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société

**LA PRESENTE DECLARATION N'A PAS FAIT L'OBJET D'UN CONTROLE DE L'AMF ET EST
ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE EXCLUSIVE DU DECLARANT.**

ERYTECH PHARMA

DECLARANT : philippe archinard, administrateur
INSTRUMENT FINANCIER : Actions
NATURE DE L'OPÉRATION : Acquisition
DATE DE L'OPÉRATION : 02 octobre 2014
DATE DE RECEPTION DE LA DECLARATION : 13 octobre 2014
LIEU DE L'OPÉRATION : France
PRIX UNITAIRE : 7,362 Euro
MONTANT DE L'OPÉRATION : 98 429,94 Euro
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Acquisition de 1337 BSA2012